Marie Moret à madame veuve Laporte, 3 septembre 1894

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

Pascaly, Charles-Jules (1849-1914) *est cité(e) dans cette lettre*
Roger et Laporte *est destinataire de cette lettre*

Afficher la visualisation des relations de la notice.

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à madame veuve Laporte, 3 septembre 1894, 1894-09-03

Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Consulté le 08/08/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/32891

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-55
Collation1 p. (103r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationFamilistère de Guise

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·eMoret, Marie (1840-1908)
Date de rédaction3 septembre 1894
Lieu de rédactionGuise (Aisne) – Familistère
DestinataireRoger et Laporte
Lieu de destination7, ruelle des Saintes-Maries, Nîmes (Gard)

Description

RésuméMarie Moret satisfaite des corrections régulières du *Devoir* effectuées par l'imprimerie. Sur les modifications et corrections de la feuille 2 ; Marie Moret retourne les épreuves des feuilles 3 et 4 et de la couverture ainsi que la suite de « Sans famille ».

Mots-clés

Administration et édition du journal Le Devoir
Personnes citéesPascaly, Charles-Jules (1849-1914)
Œuvres citéesMalot (Hector), *Sans famille*, nouvelle édition, 2 vol., Paris, E. Dentu, 1888.

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomPascaly, Charles-Jules (1849-1914)
GenreHomme
Pays d'origineFrance
Activité

- Presse
- Syndicalisme

BiographieJournaliste français né en 1849 à Uzès (Gard) et décédé en 1914 à Paris. Fils d'un cordonnier d'Uzès, Jules Pascaly débute en journalisme en 1879 en tant que rédacteur à l'agence Havas à Paris. À partir de 1882, il est rédacteur et journaliste parlementaire pour *La France* (Paris, 1862-1937), le *Petit Provençal* (Marseille, 1880-1944) ou *Le Petit Méridional* (Montpellier, 1876-1944). Ami du coopérateur Auguste Fabre, Jules Pascaly, est sur la recommandation de ce dernier, employé au Familistère en 1879. « C'est le premier homme au cœur droit et vraiment sympathique aux idées d'association qui me soit encore venu. », écrit Jean-Baptiste André Godin à Auguste Fabre le 21 décembre 1879. À partir de 1880, il rédige des articles pour le journal du Familistère, *Le Devoir*. Il exerce la fonction de secrétaire quand Godin le proclame associé de l'Association coopérative du capital et du travail le 12 septembre 1880. En 1888, il devient rédacteur en chef du

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/32891?context=pdf

Devoir. C'est un proche d'Auguste Fabre et de Marie Moret. Pascaly travaille pour *Le Devoir* tout en étant journaliste parlementaire à Paris. Il vit avec Amélia Degret (1856-1902), avec laquelle il a un fils, Michel Pierre Charles Pascaly (1886-1966), et une fille, Louise. Jules Pascaly se marie avec Amélia Degret en 1896. Pascaly est vice-président de l'Association syndicale et professionnelle des journalistes parlementaires. Il est nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1906. Marie Moret utilise le surnom "Mich" pour désigner Jules Pascaly dans la correspondance qu'elle lui adresse.

NomRoger et Laporte
GenreNon pertinent
Pays d'origineFrance
ActivitéImprimerie
BiographieImprimeur établi à Nîmes (Gard) dans la seconde moitié du XIXe siècle. En 1894, la raison sociale de l'imprimerie devient Veuve Laporte.
Notice créée par Équipe du projet FamiliLettres Notice créée le 29/07/2022
Dernière modification le 26/04/2023

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/32891?context=pdf

103

Guise Familistère
3 septembre 1894

Madame Veve Laporte,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 1er et de l'épreuve feuille 2.

Votre explication est juste : mon inquiétude venait de ce que la feuille 2 (par suite du désintercalage) contient le texte des pages 10 et 11 manuscrites (Chronique) tandis que je n'avais corrigé sur épreuves que jusqu'à la page 9 de cette chronique.

J'ai constaté avec plaisir que vous aviez régulièrement fait les ~~[illegible]~~ ajoutes demandées par M. Pascal et qui venaient précisément dans cette partie du texte. Je m'ai relevé à la dernière page de la feuille 2 (p. 16) que les trois fautes très légères qui y sont marquées et dont je vous prie d'opérer la correction, si le tirage de cette feuille n'est déjà accompli.

Je vous retourne, sous le même pli que la feuille 2, les épreuves des feuilles 3 et 4 et de la couverture.

Ci-joint vous trouverez la page 113-114 de "Sans famille" dont vous m'avez demandé le retour, pour la suite du roman, le mois prochain.

Agréez je vous prie, Madame, l'assurance de toute ma considération

Marie Godin